



Première partie : Etude de documents

Le président de la République est élu pour 7 ans par un collège¹ électoral restreint composé des membres du Parlement, des conseillers généraux, des représentants élus des conseils municipaux, des collectivités territoriales et des assemblées des territoires d'outre-mer.

1. Collège : ensemble déterminé d'électeurs qui participent à une élection donnée.

Document 1 : Articles 6 et 7 de la Constitution du 4 octobre 1958 (adoptée par référendum le 28 septembre 1958)

J'ai décidé d'appeler les Français à se prononcer par voie de référendum sur la réduction de la durée du mandat présidentiel.

Cette réforme, dont j'ai pris l'initiative sur proposition du Premier ministre, est souhaitable et nécessaire.

En permettant à chacun de choisir, à intervalles plus rapprochés, celui ou celle qui doit présider aux destinées de la Nation, la réduction de sept à cinq ans du mandat présidentiel donnera à notre pays une meilleure respiration démocratique. Elle vous permettra de participer plus souvent, personnellement et directement, à notre débat public. A une époque marquée par des changements profonds et rapides, partout en France, en Europe et dans le monde, elle adaptera nos institutions aux rythmes de notre temps.

Document 3 : Extrait de l'intervention radiotélévisée de monsieur Jacques Chirac, président de la République, 6 juillet 2000

Etes-vous pour l'élection du Président de la République au suffrage universel direct ?

Nombre d'électeurs	28 185 478
Oui	62,25 % (13 150 516 voix)
Non	37,75 % (7 974 538 voix)
Abstention	23,03 % (6 490 915 voix)
Bulletins blancs ou nuls	02,02 % des inscrits (569 509 voix)

Document 2 : Résultat du référendum du 28 octobre 1962

Etude du document 1

- 1- Quelle était la durée du mandat du président de la République en 1958 ?
- 2- Par qui était-il élu ?

Etude du document 2

- 3- A partir de 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct. Par quel moyen cette réforme est-elle adoptée ?

Etude du document 3

- 4- Dans quel but a-t-on organisé un référendum en l'an 2000 ?

Deuxième partie : Rédaction d'un paragraphe argumenté

En vous appuyant sur les documents et vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, sur le sujet suivant : l'évolution du mandat présidentiel.

Dans un premier temps, vous exposerez les transformations intervenues dans le mode d'élection du président de la République.

Puis vous indiquerez les changements opérés dans la durée du mandat en insistant sur le rôle du référendum.



Première partie : Etude de documents

Etude du document 1

1- Quelle était la durée du mandat du président de la République en 1958 ?

En 1958, la durée du mandat du président de la République était de sept ans.

2- Par qui était-il élu ?

Un collège électoral restreint composé des membres du Parlement, des conseillers généraux, des représentants élus des conseils municipaux, des collectivités territoriales et des assemblées des territoires d'outre-mer élit le président de la République.

Etude du document 2

3- A partir de 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct. Par quel moyen cette réforme est-elle adoptée ?

En 1962, un référendum permet d'élire le président de la République au suffrage universel direct.

Etude du document 3

4- Dans quel but a-t-on organisé un référendum en l'an 2000 ?

En l'an 2002, un référendum a été organisé pour réduire la durée du mandat du président de la République de sept à cinq ans.

Deuxième partie : Rédaction d'un paragraphe argumenté

En vous appuyant sur les documents et vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, sur le sujet suivant : l'évolution du mandat présidentiel.

Dans un premier temps, vous exposerez les transformations intervenues dans le mode d'élection du président de la République.

Puis vous indiquerez les changements opérés dans la durée du mandat en insistant sur le rôle du référendum.

Au cours de la V^e République, le mandat présidentiel a évolué, tant dans le mode d'élection du président de la République, que dans sa longueur.

Quelles transformations le mode d'élection du président de la République a-t-il subies ?

Entre 1958 et 1962 était organisée une élection indirecte par un collège électoral restreint composé des membres du Parlement, des conseillers généraux, des représentants élus des conseils municipaux, des collectivités territoriales et des assemblées des territoires d'outre-mer.

Depuis 1962, une élection au suffrage universel direct permet d'élire le président de la République.

Quels changements ont été opérés dans la durée du mandat présidentiel ?

Entre 1958 et 2000, le mandat présidentiel durait sept ans, on parlait de septennat.

En 2000, un référendum a réduit la durée du mandat à cinq ans : on parle désormais d'un quinquennat.